

SECTION 1: Identification de la substance /du mélange et de la société /l'entreprise

1.1. Identificateur de Produit

Forme du Produit : Mélange
Nom commercial : KONIX GEL ANTIBACTERIEN

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisation identifiées pertinentes

Produit d'usage public

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations supplémentaires disponibles

1.3. Renseignement concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Turkuaz Sağlık Hizmetleri Medikal Temizlik Kimyasal Ürünler San. ve Tic. A.Ş.

Beysan sanayi sitesi. Birlik Caddesi. No:32/1

Beylikdüzü

P.O. Box 34524

İstanbul - TÜRKİYE

T +90 (212) 428 68 48 - F +90 (212) 428 68 53

info@turkuazsaglik.com.tr - www.turkuazsaglik.com.tr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/ Société	Adresse	Numéro d'appel d'urgence	Commentaire
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	
Allemagne	Giftnotruf der Charité - Universitätsmedizin Berlin CBF, Haus VIII (Wirtschaftgebäude), UG	Hindenburgdamm 30 12203 Berlin	+49 (0) 30 19240	
Italie	Centro Antiveleni di Bergamo (Azienda Ospedaliera Papa Giovanni XXII)	Piazza OMS - Organizzazione Mondiale della Sanità, 1 24127 Bergamo	800 88 33 00	
Angleterre	National Poisons Information Service (Belfast Centre) Royal Victoria Hospital	Grosvenor Road BT12 6BA Belfast	0344 892 0111	

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la substance et / ou du mélange

Classification conformément au Règlement (EC) No. 1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables, Catégorie 3 H226

Texte complet des phrases-H : voir la section 16

Effets physico-chimiques défavorables, santé humaine et environnementaux

Liquide et vapeur inflammable.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (EC) No. 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS02

Mention d'avertissement (CLP) : Avertissement
Mentions de danger (CLP) : H226 – Liquide et vapeur inflammable.
Conseils de prudence (CLP) : P102 – Tenir hors de portée des enfants.
P210 – Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P501 – Éliminer l'emballage /le produit non utilisé conformément aux prescriptions du règlement municipal, régional, national et/ou international d'élimination des déchets.

2.3. Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible

KONIX GEL ANTIBACTERIEN %70

Fiche de Données de Sécurité

Conformément au Règlement (EC) No. 1907/2006 (REACH) avec ses amendements (EU) 2015/830

SECTION 3: Composition/information sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Substance / Mélange	%	Classification conformément au Règlement concernant la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et mélanges tel publié au Journal Officiel de numéro 28848 et daté du 11 Décembre 2013
Ethanol; alcool éthylique	(Numéro CAS) 64-17-5 (Numéro CE) 200-578-6 (Numéro Index CE) 603-002-00-5	70	Flamme. Liquide 2, H225

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours en cas d'inhalation : Transporter le patient à l'air libre et le garder au repos lui permettant de respirer.
Premiers secours en cas de contact avec les yeux : Rincer abondamment avec de l'eau comme mesure de précaution.
Premiers secours en cas d'ingestion : Consulter un médecin ou prendre contact avec un centre antipoison si vous ne vous sentez pas bien.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée supplémentaire n'est disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Suivre un traitement selon les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Liquide et vapeur inflammable.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Fumées toxiques peuvent s'évaporer.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection durant la lutte contre l'incendie : Ne pas tenter de prendre des actions sans des équipements de protection appropriés. Equipement de respiration autonome. Vêtement de protection

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler les locaux pollués. Eliminer les sources d'ignition, les flammes

6.1.2. Pour les secouristes

Equipements de protection : Ne pas tenter de prendre des actions sans les équipements de protection appropriés. Pour plus d'informations, se référer à la section 8: "contrôles de l'exposition/protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute fuite ou pénétration dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir et retenir les fluides avec un matériel absorbant. Notifier les autorités compétentes en cas de pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Autres informations : Disposer le matériel ou les résidus solides dans un local agréé.

6.4. Références à d'autres sections

Pour plus de renseignements, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et Stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du lieu de travail. Ne pas laisser à la portée des sources d'ignition, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'ignition. Ne pas fumer. Conteneur et équipements de collecte. Utiliser seulement des outils antidéflagrants. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur. Utiliser des équipements anti-explosifs. Porter des équipements personnels de protection.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Toujours laver les mains à la suite de la manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuels incompatibilités

Mesures techniques : Conteneur et équipements de collecte.

KONIX GEL ANTIBACTERIEN %70

Fiche de Données de Sécurité

Conformément au Règlement (EC) No. 1907/2006 (REACH) avec ses amendements (EU) 2015/830

Conditions de stockage : Stocker dans un espace bien aéré. Garder froid. Bien fermer le conteneur après utilisation.

7.3. Utilisation(s) Finale (s) Particulière (s)

Aucune donnée supplémentaire n'est disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition /Protection individuelle

8.1. Paramètres de Contrôle

Aucune donnée supplémentaire n'est disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Moyens techniques visant à réduire l'exposition à la substance :

Assurer une bonne ventilation du lieu de travail.

Protection des mains:

Gants de protection

Protection des yeux:

Port de lunettes de protection

Protection de la peau et du corps:

Port d'un vêtement de travail approprié.

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, utiliser un appareil respiratoire approprié

Contrôles de l'exposition environnementale :

Eviter toute fuite ou écoulement dans l'environnement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Liquide
Apparence	: gel.
Couleur	: sans couleur
Odeur	: caractéristique.
Seuil d'odeur	: Pas de donnée disponible
pH	: 6 - 8
Taux d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Pas de donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Pas de donnée disponible
Point d'ébullition	: Pas de donnée disponible
Point d'éclair	: Pas de donnée disponible
Température d'auto-ignition	: Pas de donnée disponible
Température de décomposition	: Pas de donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Pas de donnée disponible
Pression de vapeur	: Pas de donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Pas de donnée disponible
Densité relative	: Pas de donnée disponible
Densité	: 0.85 - 0.95
Solubilité	: Pas de donnée disponible
Log Pow	: Pas de donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Pas de donnée disponible
Viscosité, dynamique	: 10000 - 20000 cP
Propriétés explosives	: Pas de donnée disponible
Propriétés d'oxydation	: Pas de donnée disponible
Limites explosives	: Pas de donnée disponible

9.2. Autre information

Aucune donnée supplémentaire disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Liquide et vapeur inflammable.

10.2. Stabilité chimique

Stable sous des conditions normales.

KONIX GEL ANTIBACTERIEN%70

Fiche de données de Sécurité

Conformément au Règlement (EC) No. 1907/2006 (REACH) avec ses amendements (EU) 2015/830

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue sous des conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Éviter tout contact avec les surfaces chaudes. La chaleur. Pas de flammes, ni d'étincelles. Éliminer toutes les sources d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée supplémentaire disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

Sous les conditions normales de stockage et d'utilisation, pas de formation de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classifié
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classifié
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classifié
Corrosion/ irritation cutanée	: Non classifié pH: 6 - 8
Sévère irritation/ dommage des yeux	: Non classifié pH: 6 - 8
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classifié
Mutagénicité des cellules germinales	: Non classifié
Effet cancérigène	: Non classifié
Toxicité reproductive	: Non classifié
STOT-exposition unique	: Non classifié
STOT-exposition répétée	: Non classifié
Danger d'aspiration	: Non classifié

SECTION 12: Information écologique

12.1. Toxicité

Ecologie - généralité	: Ce produit n'est pas considéré être dangereux pour les organismes aquatiques ou pour avoir des effets nuisibles à long terme pour l'environnement.
Toxicité aquatique aiguë	: Non classifié
Toxicité aquatique chronique	: Non classifié

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information supplémentaire disponible

12.3. Potentiel bio-accumulatif

Aucune information supplémentaire disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

12.5. Résultats de PBT et évaluation vPv

Aucune information supplémentaire disponible

12.6. Autres effets nuisibles

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement de déchets	: éliminer les conteneurs/emballages conformément aux instructions de tri des receveurs agréés.
Information supplémentaire	: Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

SECTION 14: Informations relatives au transport






Conformément à ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro UN				
UN 1993	UN 1993	UN 1993	UN 1993	UN 1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
LIQUIDE INFLAMMABLE, N.O.S. (Alcool d'éthyle)	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.O.S. (Alcool d'éthyle)	Liquide inflammable, n.o.s. (Alcool d'éthyle)	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.O.S. (Alcool d'éthyle)	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.O.S. (Alcool d'éthyle)


KONIX GEL ANTIBACTERIEN%70

Fiche de données de Sécurité

Conformément au Règlement (EC) No. 1907/2006 (REACH) avec ses amendements (EU) 2015/830

Description du Document de Transport				
UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.O.S., 3, III, (D/E)	UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.O.S., 3, III	UN 1993 Liquide inflammable, n.o.s., 3, III	UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.O.S., 3, III	UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.O.S., 3, III
14.3. Classe (s) de danger pour le transport				
3	3	3	3	3
				
14.4. Groupe d'emballage				
III	III	III	III	III
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement: No Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non
Aucune information supplémentaire disponible				
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur				

Transport terrestre

Code de classification (ADR)	: F1
Consignes particulières (ADR)	: 274, 601
Quantités limitées (ADR)	: 5l
Quantités exclus (ADR)	: E1
Consignes d'emballage (ADR)	: P001, IBC03, LP01, R001
Consignes pour emballage mixte (ADR)	: MP19
Conseils pour réservoir portatif et conteneur de vrac (ADR)	: T4
Consignes particulières pour réservoir portatif et conteneur de vrac (ADR)	: TP1, TP29
Code de réservoir (ADR)	: LGBF
Véhicule pour transport de réservoir	: FL
Catégorie de transport (ADR)	: 3
Précautions particulières pour le transport - Emballages (ADR)	: V12
Précautions particulières pour le transport - Opération (ADR)	: S2
Numéro d'identification de danger (Kemler No.)	: 30
Plaques oranges	: 

Code de restriction en tunnel (ADR)	: D/E
Code EAC	: •3YE

Transport marin

Consignes particulières (IMDG)	: 223, 274, 955
Quantités limitées (IMDG)	: 5 L
Quantités exclus (IMDG)	: E1
Consignes d'emballage (IMDG)	: LP01, P001
Consignes d'emballage IBC (IMDG)	: IBC03
Consignes pour le réservoir (IMDG)	: T4
Consignes particulières pour le réservoir (IMDG)	: TP1, TP29
EmS-No. (Incendie)	: F-E
EmS-No. (Déversement accidentel)	: S-E
Catégorie de rangement (IMDG)	: A

Transport aérien

Quantités exclus PCA (IATA)	: E1
Quantités limitées PCA (IATA)	: Y344
Quantité max. limitée PCA quantité nette (IATA)	: 10L

KONIX GEL ANTIBACTERIEN%70

Fiche de données de Sécurité

Conformément au Règlement (EC) No. 1907/2006 (REACH) avec ses amendements (EU) 2015/830

Consignes d'emballage PCA (IATA)	355
Quantité nette PCA max (IATA)	: 60L
Consignes d'emballage CAO (IATA)	366
Quantité nette CAO max (IATA)	: 220L
Consignes particulières (IATA)	: A3
Code ERG (IATA)	: 3L

Transport dans les eaux intérieures

Code de Classification (ADN)	: F1
Consignes particulières (ADN)	: 274, 601
Quantités limitées (ADN)	: 5 L
Quantités exclus (ADN)	: E1
Transport permis (ADN)	: T
Équipement nécessaire (ADN)	: PP, EX, A
Ventilation (ADN)	: VE01
Nombre de cône/feux bleus (ADN)	0

Transport ferroviaire

Code de classification (RID)	: F1
Consignes particulières (RID)	: 274, 601
Quantités exclus (RID)	: E1
Consignes d'emballage (RID)	: P001, IBC03, LP01, R001
Consignes d'emballage mixte (RID)	: MP19
Consignes pour réservoir portatif et conteneur de vrac (RID)	: T4
Consignes particulières pour réservoir portatif et conteneur de vrac (RID)	: TP1, TP29
Codes de réservoir pour réservoir RID (RID)	: LGBF
Catégorie de transport (RID)	3
Consignes particulières pour transport – Emballages (RID)	: W12
Colis express (RID)	: CE4
Numéro d'identification de danger (RID)	30

14.7. Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la Convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations Réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Règlements UE

Ne contient aucune substance REACH avec l'annexe XVII restrictions

Ne contient aucune substance qui est candidat de la liste REACH

Ne contient aucune substance REACH Annexe XIV

Ne contient aucune substance sujet du Règlement (EU) No 649/2012 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL du 4 Juillet 2012 concernant l'exportation et l'importation des produits chimiques dangereux.

Les substances ne sont pas soumises au Règlement (EC) No 850/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 29 Avril 2004 concernant les polluants organiques persistants et modifiant le Règlement 79/117/EEC.

15.1.2. Règlements Nationaux

Allemagne

Référence à AwSV : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Légèrement dangereux pour l'eau (Classification conformément à AwSV, Annexe 1)

12. arrêté mettant en application le Code Fédéral de contrôle d'impact - 12.BImSchV : N'est pas soumis au 12. BImSchV (Arrêté d'incident dangereux)

Hollande

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants ne se trouve dans la liste

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants ne se trouve dans la liste

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants ne se trouve dans la liste

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants ne se trouve dans la liste

KONIX GEL ANTIBACTERIEN%70

Fiche de données de Sécurité

Conformément au Règlement (EC) No. 1907/2006 (REACH) avec ses amendements (EU) 2015/830

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants ne se trouve dans la liste

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Texte entier des phrases H- et EUH :

H226	Liquide et vapeur inflammable.
------	--------------------------------

SDS EU (REACH Annexe II)

DECLINAISON DE TOUTE RESPONSABILITE Les informations qui figurent sur cette fiche de données de sécurité ont été obtenues par des sources qui d'après nous sont fiables. Cependant, ces informations sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, sur leur exactitude. Les conditions ou les méthodes de manipulation, stockage, utilisation ou d'élimination du produit ne sont pas sous notre contrôle et dépassent notre connaissance. C'est juste pour cette raison en plus des autres que nous assumons aucune responsabilité et renonçons expressément à toute responsabilité pour les pertes, dommages ou frais résultant de ou en relation avec la manipulation, le stockage, l'utilisation ou l'élimination du produit. Cette fiche de données de sécurité fut préparée et doit être utilisée que pour ce produit. Si ce produit est utilisé comme composant d'un autre produit, les informations qui figurent sur cette fiche de données de sécurité ne seront pas applicables.